

*Le budget—M<sup>lle</sup> MacDonald*

prévoit même pas à l'intention des nombreux Canadiens qui gagnent entre \$10,000 et \$30,000 par année le moyen d'être protégés par une caisse de retraite privée. Pourtant, c'est un problème dont l'équipe de travail parlementaire s'est occupée. Elle a en effet proposé tout simplement de leur octroyer un crédit d'impôt de 40 p. 100, de façon que ces travailleurs, en majorité des femmes, puissent se constituer une caisse de retraite privée.

Le budget et les propositions qu'il renferme à cet égard démontrent que le gouvernement a établi son ordre de priorités à l'envers du bon sens. Ainsi, il offre pour 300 millions de dollars d'avantages à des gens qui ont déjà des caisses de retraite, et il oublie complètement les ménagères, ainsi que les travailleurs dont le revenu est moyen ou faible et qui n'ont pour toute protection que le Régime de pensions du Canada. Il ferme les yeux sur la misère de milliers de Canadiens, des femmes pour la plupart, dont l'âge se situe entre 60 et 65 ans, qui n'ont à peu près pas de revenus, qui ont perdu leur conjoint, et qui pourtant n'ont pas droit à la pension. Les 300 millions de dollars que le ministre offre à ceux dont le revenu dépasse \$55,000 par an suffiraient amplement à des pensions à ces personnes-là. Cependant, le ministre ne s'intéresse pas à ces personnes pas plus que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

**Mme Bégin:** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) qui parle toujours haut et fort et avec beaucoup d'ostentation lorsqu'il est question des pensions, en commettant sans cesse de graves erreurs dont je comprends mal la cause. Sait-elle que ce sont les retraités célibataires dont la plupart sont des femmes qui profitent de toutes les nouvelles dépenses prévues dans le budget et que la totalité de cet argent ne leur sera pas entièrement repris sous forme d'impôts comme voulait le faire le groupe de travail dont le député faisait partie. Sait-elle que, lorsqu'elle recommande haut et fort que les retraités célibataires obtiennent \$102 de plus en une majoration du même ordre, comme le recommandait le groupe de travail dont elle faisait partie, seul un très petit nombre de bénéficiaires du SRG en bénéficieraient, à la condition d'être dans le dénuement le plus total et de n'avoir aucune autre source de revenus en dehors de la sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti? La proposition sur laquelle elle revient de nouveau malgré toutes les explications que je lui ai données ainsi qu'aux autres membres du comité ferait perdre à tous les bénéficiaires du SRG \$1 pour chaque dollar de revenu supplémentaire. Certains d'entre eux se retrouveraient dans la situation ridicule ou à cause de tous les programmes de suppléments provinciaux ils perdraient \$1.50 pour chaque dollar qu'ils toucheraient d'une autre source.

**Mlle MacDonald:** Monsieur le Président, je n'ai jamais jugé nécessaire de faire des observations à propos de la voix du ministre ou de ses autres caractéristiques personnelles. Je considère que c'est anti-parlementaire.

**Mme Bégin:** Pourriez-vous répondre à ma question?

**Mlle MacDonald:** Oui, je sais ce que le groupe de travail parlementaire a recommandé. Il s'agissait de \$102 pour les plus démunis. J'ai dit au ministre que tant que son gouvernement et elle ne seraient pas prêts à réformer le système de pension pour ceux qui n'ont pas la possibilité de participer à des régimes de retraite, c'est-à-dire environ 2.7 millions de femmes qui se consacrent à plein temps aux soins du ménage, tant qu'ils ne seraient pas prêts à accorder des stimulants et des crédits d'impôt aux bas salariés pour les inciter à participer à des régimes de retraite privés, nous aurions toujours des personnes âgées de plus de 65 ans vivant dans la pauvreté. Ses collègues et elle n'ont rien fait pour résoudre ce problème.

**Mme Bégin:** Monsieur le Président, je n'ai pas reçu de réponse à ma question, qui était toute simple. Pourquoi mademoiselle le député s'est-elle contentée de recommander, une fois de plus, que tous les retraités ayant droit au SRG—nous parlons du présent et pas de l'avenir idéal vers lequel nous tendons—qui reçoivent un SRG partiel soient pénalisés et qu'on leur retranche une somme équivalente à leurs revenus? Je ne comprends pas cela et je voudrais une réponse.

**Mlle MacDonald:** Monsieur le Président, le ministre ne peut pas imaginer l'avenir autrement que d'une façon idéale.

**Mme Bégin:** Non, je m'occupe du présent.

**Mlle MacDonald:** Certains d'entre nous veulent que l'on prenne des initiatives aujourd'hui même, pour que les gens ne vivent plus dans la pauvreté à l'avenir. Madame le ministre arrive-t-elle à le comprendre?

**Mme Bégin:** Pourquoi ne pas répondre à la question?

**Mlle MacDonald:** Les personnes qui auraient reçu \$102 par mois, d'après la proposition du groupe d'étude parlementaire, sont les personnes qui vivent aujourd'hui dans la misère noire; ce sont elles qui en auraient bénéficié le plus. Madame le ministre ne reconnaîtra certainement pas que son projet laisse à bien des retraités, un revenu inférieur de \$2,000 au seuil de la pauvreté. Voilà les résultats de son projet. Voilà ce qu'elle semble disposée à faire au lieu de rectifier son plan.

• (1720)

**M. Fisher:** Monsieur le Président, le député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald) murmurait quelque chose à propos de langage antiréglementaire. Je vous signale qu'elle est la première à faire des observations personnelles.

**Le président suppléant (M. Herbert):** A l'ordre. Il vaudrait mieux éviter de faire des observations personnelles et s'en tenir aux questions et aux réponses.

**M. Mayer:** Pauvre petit!

**M. Fisher:** Monsieur le Président, nous avons un problème...

**M. Mayer:** Oui, et nous l'étudions.